



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE TARN-ET-GARONNE

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 29 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 29 novembre, à neuf heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de de Valeilles, sous la présidence de Robert DESCAZEUX, son Président.

Délégués votants présents :

ALBEFEUILLE LAGARDE	M. BOURDONCLE	ALBIAS	M. ROUCHY
ASQUES	M. FALGAYRAS	AUTERIVE	Mme DELPONT
AUTY	M. RATIE	AUVILLAR	M. COMPAGNAT
BEAUMONT DE LOMAGNE	M. SEIGNERON	BEAUPUY	M. AUBERGER
BELBEZE EN LOMAGNE	M. LANE	BELVEZE	M. PRADALIE
BIOULE	M. RICARD	BOUDOU	M. FIELDS
BOURG DE VISA	M. MEYER	BOURRET	M. DUSSAUX
BRASSAC	M. AJAS	CAMPAS	M. ASTOUL
CASTANET	M. ROUX	CASTELFERRUS	M. DUPUY
CASTELMAYRAN	M. OLLINO	CASTELSAGRAT	M. DONZELLI
CAUMONT	M. COSTES	CAZALS	M. MONTANE
CAZES MONDENARD	Mme DESHURAUD	CORBARIEU	M. GAYRAL
CORDES TOLOSANNES	M. CITRON	COUTURES	M. GARRIGUES
CUMONT	M. FAURE	DIEUPENTALE	Mme CUSTODY
DURFORT LACAPELETTE	M. PUIGVERT	ESCAZEUX	M. DUILHE
ESPARSAC	M. GUIRBAL	ESPINAS	M. FERAL
FAUROUX	M. AUCLERC GALLAND	GARGANVILLAR	M. DESCAZEUX
GASQUES	M. LETOURMY	GINALS	M. CADILHAC
GOAS	M. BAQUE	GOLFECH	M. DEPASSE
GOUDOURVILLE	M. BOUYAT	GRAMONT	M. SERRES
GRISOLLES	M. MARTY	LABARTHE	M. RESSIJAC
LACHAPELLE	M. CAVIN	LACOUR DE VISA	M. LAVERGNE
LAMAGISTERE	M. DOUSSON	LAMOTHE-CAPDEVILLE	M. GABACH
LAPENCHE	M. VAN GYSEL	LA SALVETAT BELMONTET	M. PEZOUS
LAUZERTE	M. PIERASCO	LA VILLE DIEU DU TEMPLE	M. BRIOIS
LAVIT DE LOMAGNE	Mme FALGAYRAS	LEOJAC	M. QUATRE
LE PIN	M. JEAN	LES BARTHES	M. MAGNAC
L'HONOR DE COS	M. ROBERT	LIZAC	M. GUMIERO
MALAUSE	M. VILLA	MANSONVILLE	M. BERTHET
MARIGNAC	M. BUSO	MARSAC	M. BECBEC
MAS-GRENIER	M. LONGAGNE	MEAUZAC	M. SALITOT
MIRABEL	Mme LINSTRUISEUR	MIRAMONT DE QUERCY	M. THUERY
MOLIERES	M. SAHUC	MONBEQUI	M. VILLEMUR
MONCLAR DE QUERCY	M. EMBOULAS	MONTAIGU DE QUERCY	M. LAVABRE
MONTAIN	M. DELLUC	MONTASTRUC	M. MALMON
MONTAUBAN	Mme BERLY	MONTBARTIER	M. BALADIE
MONTBETON	M. WEILL	MONTECH	M. BELY
MONTEILS	M. MASSALOUP	MONTESQUIEU	Mme FEAU
MONTFERMIER	M. LANDOU	MONTJOI	M. BRUEL
MONTPEZAT DE QUERCY	M. CABOS	MONTRICOUX	M. BOUISSET
MOUILLAC	M. ROMANO	PARISOT	M. CASTELNAU
PERVILLE	M. VIGROUX	POMMEVIC	M. DELACHOUX
PUYGAILLARD DE QUERCY	M. GARY	PUYLAROQUE	M. BELON
REALVILLE	M. MOURGUES	REYNIES	M. DABOUST
ROQUECOR	M. VILLENEUVE	SERIGNAC	M. GIAVARINI
ST-AIGNAN	Mme BENVEGNI	ST-AMANS DU PECH	M. DOUMERGUE
ST-ARROUMEX	M. DELLAC	ST-BEAUZEIL	M. GUINGAL
ST-CIRICE	M. TRAMUZZI	ST-CLAIR	M. VERBRUGGE
ST-MICHEL	Mme TREUILHE	ST-NAZAIRE DE VALENTANE	M. BARRA
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	M. BOYE	ST-PAUL D'ESPIS	M. MALLEVIALLE
ST-PROJET	M. ESTRISPEAU	ST-VINCENT D'AUTEJAC	M. GRILLAT
TOUFFAILLES	M. BARREAU	TREJOULS	M. CORRECH
VALEILLES	M. CREHEN	VALENCE D'AGEN	M. GROUSSOU

AR PREFECTURE

082-258200575-20181129-DCS20181129_07-DE
Regu le 30/11/2018

DCS20181129_07

VAREN
VERFEIL SUR SEYE
VILLEBRUMIER

M. CANTALOUBE
M. BAYLAC
M. ASTOUL

VARENNES
VIGUERON
VILLEMADE

M. CARRASCO
M. COUDERC
M. LABRUYERE

Délégués excusés :

ANGEVILLE
BESSENS
BOULOC EN QUERCY
CANALS
CAUSSADE
CAYRIECH
DONZAC
ESCATALENS
FABAS
FAUDOAS
FINHAN
GENEBRIERES
GLATENS
LABASTIDE ST-PIERRE
LACAPELLE LIVRON
LAFITTE
LAGUEPIE
LAVAURETTE
LOZE
MAUMUSSON
MOISSAC
MONTALZAT
NOHIC
POMPIGNAN
PUYCORNET
SAVENES
ST-ANTONIN NOBLE VAL
ST-ETIENNE DE TULMONT
ST-JEAN DU BOUZET
ST-PORQUIER
ST-VINCENT LESPIJNASSE
VAISSAC
VAZERAC

M. LABORIE
M. GIMBREDE
M. MONTAGNAC
M. PURCHA
M. DUJOLS
M. DONNADIEU
M. SOPETTI
M. BAZIN
M. POZZA
M. DUPONT
M. DUBEROS
M. ESCALETTE
M. RENARD
M. OLIVIER
M. FRAYSSE
M. MASSON
M. SEMPER
M. PASSEDA
M. FAUCON
M. FAUX
M. HENRYOT
M. CRABIE
M. SAVIGNAC
M. RIBES
Mme PUJOL
M. DE TARRAGON
Mme MILLE
M. AUFRERE
M. TASSIAUX
M. PREVEDELLO
Mme GARRIC
M. DELMAS
M. VEYRAC

BARDIGUES
BOUILLAC
BRESSOLS
CASTERA BOUZET
CAYLUS
COMBEROUGER
DUNES
ESPALAIS
FAJOLLES
FENEYROLS
GARIES
GENSAC
LABASTIDE DE PENNE
LABOURGADE
LACOURT ST-PIERRE
LAFRANCAISE
LARRAZET
LE CAUSE
MAUBEC
MERLES
MONTAGUDET
MONTBARLA
ORGUEIL
POUPAS
PUYLARDE
SISTELS
ST-CIRQ
ST-GEORGES
ST-NAUPHARY
ST-SARDOS
STE-JULIETTE
VERLHAC TESCOU

M. DUPOND
M. MATILDE
M. IBRES
M. WATTEL
M. SERVIERES
M. ANONIOLLI
M. MORELLINI
M. MOLLE
M. MIRAMONT
M. BIGET
M. TONIN
Mme FABAROL
M. BONESTEVE
M. SAMAIN
Mme PIZZINI
M. SEGONNE
Mme SOBOL
M. COUREAU
M. DAYREM
M. HOZJAN
M. BENOIS
M. CHERON
M. PUJOL
M. KENDALL
Me GILLES
M. QUARGENTAN
M. BAILLS
M. PAGES
M. LACAM
M. FENIE
M. GIBERT
Mme EMPTAZ

Pouvoirs à :

M. LONGAGNE (MAS GRENIER) pour M. PECH (AUCAMVILLE)
M. GUIRBAL (ESPARSAC) pour M. DUPONT (BALIGNAC)
M. SALITOT (MEAUZAC) pour M. PORTAL (BARRY D'ISLEMADE)
M. BOUISSET (MONTRICOUX) pour M. TSCHOCHÉ (BRUNIQUEL)
M. DESCAZEUX (GARGANVILLAR) pour M. BENECH (CASTELSARRASIN)
M. INSTRUISEUR (MIRABEL) pour Mme DAMAGGIO (CAYRAC)
M. FAURE (CUMONT) pour M. DIANA (GIMAT)
M. MAGNAC (LES BARTHESES) pour M. SPIGA (LABASTIDE DU TEMPLE)
M. BAQUE (GOAS) pour M. THAU (LAMOthe CUMONT)
M. LANDOU (MONTFERMIER) pour M. SALOMON (MONTGAILLARD)
M. MALLEVIALLE (ST-PAUL D'ESPIS) pour M. TOURREL (NEGREPELISSE)
M. LABRUYERE (VILLEMADE) pour Mme CASTAGNE (PIQUECOS)
M. BECBEC (MARSAC) pour M. BREIL (PUYGAILLARD E LOMAGNE)
Mme DESHURAUD (CAZES MONDENARD) pour M. BELVEZE (SAUVETERRE)
M. BOYE (ST-NICOLAS DE GRAVE) pour M. TABARLY (SEPTFONDS)
M. MOURGUES (REALVILLE) pour M. AURIENTIS (ST-AMANS DE PELLAGAL)
M. TRAMUZZI (ST-CIRICE) pour Mme CRESSON (ST-LOUP)
M. MARTY (GRISOLLES) pour M. TUYERES (VERDUN SUR GARONNE)

Membres en exercice : 195

Membres présents : 112

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut légalement délibérer.

Représentés par pouvoir : 18

AR PREFECTURE

082-258200575-20181129-DCS20181129_07-DE
Reçu le 30/11/2018

DCS20181129_07

Assistaient également à la séance :

M. BERTELLI, Conseiller départemental
M. ALBUGUES, Conseiller départemental
M. ALAZARD, Maire de Montaigu de Quercy
M. ROUQUIER, Maire de Valeilles
M. HARTMANN, Directeur Régional Nord Midi-Pyrénées d'Enedis
M. VIRY, Directeur Territorial des services d'Enedis,
Mme ALBOUY-DAVID, Directeur de développement EDF
Mme LAMRANI-CARPENTIER, Directrice adjointe - Direction Départementale des Territoires
M. DOR, Référent concession EDF
M. BLANC, Consultant concession Enedis
M. LABORIE, Interlocuteur privilégié Enedis
M. VASSILIADIS, Chargé de communication Enedis
M. LANCE, Responsable concession GRDF
M. FAYOL, Interlocuteur privilégié GRDF
M. JOLIBERT, Payeur départemental adjoint
Mme DANIEL, Chef de service - Direction Départementale des Territoires
M. JANNIN, Directeur des relations avec les collectivités locales d'Orange
M. CAUSSE, Correspondant réseau des Collectivités Locales
Mme BAYLES-PENCHE, Directrice Générale des Services,
et l'ensemble des personnels techniques et administratifs du SDE 82

MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME DU SDE 82
Création du service « Energies et Développement
des Actions de Transition Energétique »

Dans un contexte de développement des missions liées aux orientations et aux objectifs de la Loi de Transition Energétique, le SDE 82 crée un service nouveau, "Energies et Développement des actions de transition énergétique". Le Président indique que ce service, dédié entièrement au développement de projets locaux axés sur la transition énergétique, assurera la mise en œuvre d'actions inédites au SDE 82, comme la production hydroélectrique, la création de réseaux de chaleur, le géo référencement des réseaux d'éclairage public. Il ajoute que ce service se verra également confié :

- la recherche des financements et l'instruction des demandes de soutien financier
- la gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques
- l'élaboration de programmes argumentés d'actions d'amélioration de la performance énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- la comptabilité énergétique/le suivi des consommations d'énergie d'équipements publics
- une mission de conseil, d'accompagnement et d'aide à la décision auprès des collectivités pour les projets liés à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables l'instruction des dossiers de valorisation des certificats d'économies d'énergie générés par les actions des communes et du SDE 82
- la veille technologique et réglementaire du service.

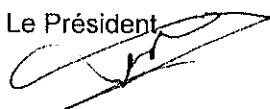
Cette évolution conduit donc le SDE 82 à repenser l'organisation et les missions de ses différents services et, par voie de conséquence, à modifier l'organigramme existant. Ainsi, l'actuelle mission dite maîtrise de la demande énergétique, exercée par un chargé d'affaires expert au sein du service des Opérations, sera désormais gérée par un service à vocation d'expertise, d'accompagnement et de conseil, renforcé en termes d'effectifs et de compétences par deux conseillers en énergie (formation et spécialisation énergétique/thermique). Le Président précise par ailleurs, que ces modifications ont recueilli l'avis favorable du Comité Technique, saisi conformément à l'article 33 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, lors de la séance du 24 septembre dernier.

Après cet exposé, le Président propose aux membres du Bureau syndical d'approuver la modification de l'organigramme, joint en annexe, et de créer un nouveau service appelé « Service des Energies et Développement des actions de transition énergétique ».

DECISION

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'approuver la modification de l'organigramme, joint en annexe, et de créer un nouveau service appelé « Service des Energies et Développement des actions de transition énergétique ».

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président


Robert DESCAZEUX

Création d'un nouveau service

ORGANIGRAMME DU SDE 82

